

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25212**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Psychologie, spécialité : Psychologie, ergonomie et ingénierie des facteurs humains

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Recteur de l'académie, chancelier des universités, Président de l'Université de Lorraine

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124 Psychologie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Le titulaire du diplôme conduira des activités consistant à évaluer, corriger, aménager et concevoir des situations et outils de travail, des produits, des environnements et des systèmes professionnels et domestiques en vue de les rendre compatibles avec les besoins, les compétences et les limites des personnes, afin de garantir un haut niveau de confort, d'efficacité, de sûreté et de performances humaines, et afin de prévenir les risques et nuisances liés à l'activité.

L'objectif du Master « Psychologie, Ergonomie et Ingénierie des Facteurs Humains » (PEIFH) est de former des spécialistes en ergonomie compétents dans les trois sous-domaines de l'ergonomie (selon les recommandations élaborées par l'IEA - International Ergonomics Association - <http://www.iea.cc>), quant aux compétences professionnelles et aux parcours de formation qualifiants en ergonomie, et avec la définition de la discipline adoptée internationalement en 2000, à savoir : ergonomie physique ; ergonomie cognitive ; ergonomie organisationnelle.

Par ailleurs, ce Master est conçu en conformité avec les exigences de la certification professionnelle européenne des ergonomes, telles que spécifiées par le CREE (Center for Registration of European Ergonomists - <http://www.eurerg.org>, ou pour la partie francophone : <http://www.artee.com>), ainsi que les recommandations du CE2 (Collège des Enseignants et Chercheurs en Ergonomie). Les diplômés ont ainsi, selon les exigences de certification la possibilité d'obtenir le titre d'ergonome européen.

Compétences ou capacités évaluées

Les compétences développées seront fondées sur :

- Des connaissances sur le fonctionnement individuel et collectif de l'homme au travail, et sur les effets du travail sur la santé ;
- Des connaissances sur l'organisation des entreprises, les technologies utilisées, les processus de conception ;
- Des connaissances relatives à l'analyse du travail et ou des formes d'usage et la simulation du travail ou de l'usage futurs ;
- Des connaissances relatives à l'intervention ergonomique et à la collaboration des ergonomes avec les autres acteurs des projets.

À l'issue de la formation, l'étudiant devra être capable :

- d'analyser une demande d'intervention et le cas échéant, la reformuler avec les acteurs concernés (commanditaires, clients, etc.) ;
- de rassembler et analyser les informations disponibles, consulter des personnes ressources, d'analyser, mettre en cohérence et synthétiser les données issues de l'observation, d'entretiens, de documents internes, et de travaux scientifiques disponibles sur les problèmes traités ;
- de suivre et rendre compte de processus méthodologiques rigoureux respectant les contraintes de la démarche professionnelle tout en laissant sa place à la construction d'une intervention sur mesure ;
- de mobiliser les connaissances sur le fonctionnement de l'humain au travail et sur les organisations pour comprendre et expliquer les situations de travail ou d'usage ;
- de produire une analyse globale de la situation, de se positionner en tant qu'ergonome vis-à-vis de la diversité des disciplines et acteurs en présence ;
- de négocier les conditions sociales, techniques et financières de son intervention ;
- d'innover et faire preuve de créativité dans les processus de conception ;
- de mettre en place des simulations de travail ou d'usages futures ;
- d'accompagner des projets de conception ou d'organisation ;
- de valoriser les résultats d'une étude/intervention par une rédaction et une présentation adaptées aux normes et exigences des destinataires du produit (entreprise, institution publique, revue scientifique, etc.) ;
- de rédiger des publications (rapports d'études, notes de synthèse, articles...), d'organiser et gérer son temps pour achever les travaux dans les délais négociés ;
- de respecter la confidentialité des données recueillies et le cadre déontologique de la pratique, de participer au travail collectif d'élaboration des règles de métier dans des réunions professionnelles ;
- de communiquer dans des colloques, conférences ou séminaires sur des thèmes appartenant au domaine d'investigation ;
- de maîtriser les outils et méthodes de l'ergonomie.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les ergonomes professionnels exercent leur activité dans des cadres institutionnels diversifiés. Ils peuvent agir en tant que profession

libérale ou salariée de sociétés de conseil. On les trouve aussi dans les grandes entreprises publiques (EdF, GdF, France Télécom, SNCF, RATP, ...) ou privées (sociétés de service) où leur rattachement est très varié : services d'études, recherche et développement ou services des méthodes, services du personnel ou de gestion des ressources humaines, services de médecine du travail, services marketing. On les trouve encore dans des organismes publics ou des associations où ils mènent études et recherches.

- L'hygiène et la sécurité :

Ergonome d'entreprise ;
Responsable sûreté, sécurité et qualité ;
Ingénieur socio-technique.

- Les méthodes et organisation de la production :

Ingénieur méthode ;
Fiabiliste ;
Préventeur.

- Les nouvelles technologies :

Ergonome des interactions humains-machine ;
Ingénieur utilisabilité ;
Concepteur de systèmes centrés humain (télé-enseignement, web-design) ;
Ingénierie cognitive et management des connaissances ;
Ingénieur veille technologique ;
Chargé de recherches et de développement.

- La santé au travail :

Ergonome dans des services de médecine du travail ;
Ergonome dans le domaine de l'amélioration des conditions de travail ;
Ergonome pour des organisations patronales et syndicales ;
Ergonome pour les organismes consulaires.

- Le handicap et le vieillissement :

Ergonome de la réadaptation ;
Chargé d'insertion des personnes handicapées.

- La conception et la distribution des produits :

Conception et évaluation de produits de la vie courante ;
Ingénierie de l'innovation ;
Ergo-designer ;
Ergonome produit et ergo-marketing.

- L'environnement :

Ingénieur facteurs humains dans les domaines de l'ergonomie architecturale ;
Aménagement urbain et développement durable.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2101 : Conseil en formation

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification implique la validation de 60 ECTS à travers les unités d'enseignement suivantes :

Semestre 9 :

UE Anglais pour psychologues - 2 ECTS

UE Connaissance du monde économique et social - 5 ECTS

UE L'ergonomie : histoire, approches et domaines de spécialisation - 5 ECTS

UE Méthodes et outils pour l'intervention et l'analyse du travail - 5 ECTS

UE Ergonomie des systèmes interactifs - 5 ECTS

UE Ergonomie et ingénierie de la réhabilitation - 5 ECTS

Au choix : parcours Professionnel ou Recherche - 3 ECTS

Semestre 10 :

UE Anglais pour psychologues - 2 ECTS

UE Mémoire et soutenance de stage - 12 ECTS

UE Professionalisation - 3 ECTS

UE Méthodes et outils pour la conception et l'évaluation centrée utilisateur - 5 ECTS

UE Ergonomie physique - 5 ECTS

Au choix : parcours Professionnel ou Recherche - 3 ECTS

Validité des composants acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury d'enseignants-chercheurs et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 2 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Université de Lorraine

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr/>

Autres sources d'information :

www.univ-lorraine.fr > offre de formation

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Lorraine - Site de Metz

Historique de la certification :

La version précédente du Master, qui s'intitulait « Ergonomie et Ingénierie des Facteurs Humains » a été ouverte le 1er septembre 2007.